

Soutien de la Région Sud au monde agricole suite à la vague de gel historique

« Terre d'excellence agricole, la région Sud est mondialement reconnue pour la qualité de ses produits. Les produits issus de notre terroir, labellisés en France et en Europe, attestent de l'exigence et du savoir-faire des agriculteurs régionaux. Cette qualité, nous la devons aux femmes et aux hommes qui font vivre cette filière d'excellence chaque jour avec passion. La crise que nous traversons depuis plus d'un an rappelle à tous son rôle essentiel. La Région Sud met tout en œuvre pour permettre aux agriculteurs de répondre aux défis de leur quotidien. Nous avons d'ailleurs renforcé cet engagement en avril dernier. Aujourd'hui, les dégâts causés par la vague de gel historique demandent une réponse immédiate. Nous avons mobilisés immédiatement 3 millions d'€, en travaillant en étroite collaboration avec les équipes des Chambres d'agriculture. Comme lors de la précédente vague de 2017, les acteurs du monde agricole peuvent compter sur l'action régionale pour leur permettre de se relever. Plus que jamais nous nous tenons aux côtés de ceux, qui font de ce petit pays un territoire unique. »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président de Régions de France

Une politique pensée pour répondre aux besoins actuels et assurer les enjeux de demain

Aujourd'hui, produire durablement, adapter la production aux changements climatiques, assurer un revenu aux agriculteurs, offrir aux consommateurs des produits de qualité et de proximité, sont autant d'enjeux auxquels doivent faire face les acteurs du monde agricole. Afin de les aider à relever les défis présents et futurs, la Région Sud a développé une politique volontariste autour de quatre piliers que sont **la Recherche et l'Innovation, la modernisation des infrastructures, l'accompagnement des futures générations et enfin le développement d'une agriculture de proximité toujours plus qualitative**. Avec cette politique, la Région Sud poursuit deux objectifs majeurs : **l'amélioration de la structuration des filières et une meilleure adaptation aux changements climatiques**. En 2021, elle y consacre près de **23 millions d'€** auxquels s'ajoutent plus de **46,6 millions d'€** issus du **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**.

Afin d'accompagner la structuration de la filière, les agriculteurs et les viticulteurs peuvent compter sur l'appui de la Région Sud qui depuis 2019, anime **huit plans de filières spécifiques** et s'engage à soutenir les organisations professionnelles **en finançant les actions portées notamment par la Chambre Régionale d'Agriculture, Coop de France, Bio de Provence ou encore ARIA SUD**. Ainsi, ils peuvent compter sur près de **8 millions d'€ d'aides régionales et plus de 11,6 millions d'€ de FEADER** afin d'encourager les circuits courts et la promotion, de développer la compétitivité des entreprises de transformation, ou bien afin d'assurer la transmission d'un domaine et d'un savoir-faire.

L'adaptation de l'agriculture aux multiples changements climatiques est aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble de la filière en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour y faire face, les exploitations peuvent compter sur les **aides régionales en faveur de la modernisation des infrastructures**, comme sur des aides directes pour leur permettre de modifier leurs pratiques. Par ailleurs, la Région Sud souhaite **encourager le développement des infrastructures hydrauliques**, notamment avec l'aide de la Société du Canal de Provence.

Enfin, pour aller plus loin et anticiper les nouvelles problématiques, elle soutient **les stations de recherches régionales**. Ce sont donc plus de **14 millions d'€ d'aides et près de 34 millions d'€ de FEADER** qui sont mobilisés pour faire face à cet enjeu.

Réinventer l'agriculture après la crise sanitaire, une priorité de la Région Sud

Alors que la crise sanitaire liée au COVID-19 a durement impacté les acteurs du monde agricole, la Région Sud a mis en place **deux dispositifs d'aides d'urgence**. Ainsi, les exploitants ont pu compter sur un **Prêt à Taux Zéro** conçu avec le **Fonds d'Urgence d'Avance de Trésorerie pour l'Agriculture** destiné à palier des besoins contextuels de trésorerie ainsi qu'**un dispositif d'aide directe**. Enfin, pour aider les agriculteurs les plus touchés à cause du prolongement de la crise et les aider à investir dans des canaux de commercialisation alternatifs, la Région a voté en mars dernier, la création d'**un Fonds de 700 000 €**. Au total, depuis avril 2020, ce sont plus de **6,6 millions d'€** qui ont été directement mobilisés pour soutenir le monde agricole.

Depuis plus d'un an, le monde agricole rappelle à tous son importance stratégique et alerte sur les enjeux, notamment structurels, qui l'attendent. **Parce que demain se prépare dès aujourd'hui, la Région Sud en collaboration avec les organisations professionnelles agricoles, a initié depuis octobre 2020 un Plan de Reconquête ambitieux**. De l'investissement dans la Transition Environnementale à la recherche de la Souveraineté nationale, en passant par la promotion du savoir-faire local et l'adaptation aux aléas climatiques, ce Plan exceptionnel sera **doté de plus de 16 millions d'€ par an**. **Conçu pour répondre aux défis des 10 prochaines années**, il mobilise d'ores et déjà l'enveloppe du FEADER dédiée à la relance et a permis d'orienter la réflexion sur la nouvelle PAC.

Une réponse immédiate et une réflexion à long terme contre une vague de gel historique

Devant l'ampleur des dégâts provoqués par la vague de gel qui a débuté dans la nuit du 7 au 8 avril dernier, **la Région Sud a souhaité apporter son soutien rapide et concret à l'ensemble des acteurs du monde agricole régional**. Ainsi, en complément de la procédure dite de calamité agricole lancée par l'Etat, plus de **3 millions d'€ d'aides régionales ont été directement mobilisés** afin d'accompagner les exploitations et les coopératives dans cette épreuve.

Afin d'éviter que ces événements ne se reproduisent, **une réflexion de prévention sur le long terme est menée par la Région et ses partenaires depuis 2018**. Ainsi, dans le cadre de son **Plan de Développement Rural**, elle consacre chaque année **une enveloppe de 800 000€ destinée à l'obtention de certains équipements de protections contre les changements climatiques brutaux**. Par ailleurs, à travers le financement des stations d'expérimentation, elle soutient la recherche agricole. Dans ces espaces, de nouvelles pratiques sont régulièrement testées afin de développer des cultures plus adaptées aux changements de températures. **Enfin, la Région Sud souhaite entrer en concertation avec l'Etat autour des outils assuranciers qui ne permettent plus aux agriculteurs de faire face efficacement à ces risques**.

Aide Régionale Exceptionnelle - 3 millions d'€ mobilisés
Professionnels du monde agricole
retrouvez toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante
serviceagri@maregionsud.fr